

laitiers sont plus tournés vers des systèmes mixtes.

Ces producteurs élèvent avec 114 000 laitières le quart du cheptel bas-normand. La race Prim'Holstein domine nettement avec 63 % des effectifs.

Le troupeau moyen compte 42 laitières sans réelle spécificité départementale, assurant 27 % d'un quota régional estimé à 2,5 milliards de litres de lait. Le quota moyen de ces élevages intensifs atteint 244 000 litres, à peine supérieur à la moyenne régionale ; il est plus important dans l'Orne (256 000) que dans la Manche (246 000) et le Calvados (232 000).

La référence par hectare de surface fourragère est élevée, elle atteint 5 700 litres (4 200 pour l'ensemble des producteurs de lait).

Ces producteurs exploitent une surface moyenne de 55 ha, 67 ha dans l'Orne mais 52 ha ailleurs. Les cultures fourragères couvrent 79 % de la SAU, essentiellement en maïs fourrage et prairies temporaires, alors que les prairies naturelles n'en occupent que 37 %. Près de la moitié de ces exploitations intensives est néanmoins à dominante prairies naturelles.

Les chefs d'exploitation sont assez jeunes, 46 ans en moyenne, et souvent en sociétés (EARL plutôt que GAEC), avec 1,7 UTA en moyenne. Six élevages sur dix adhèrent au contrôle laitier.

Les producteurs peu intensifs préfèrent la normande

Les élevages laitiers dits «peu intensifs» sont au nombre de 1 610, dont près des deux tiers dans la Manche.

Le chef d'exploitation est un peu plus âgé (49 ans), les formes sociétaires rares. Ils assurent 10 % de la production laitière régionale avec une moyenne d'étable très modeste (149 000 litres soit 3 000 l/ha SFP).

Les producteurs du Calvados et de l'Orne atteignent une moyenne d'étable de 171 000 litres, ceux de la Manche se contentent de 137 000 litres.

Le cheptel compte 54 000 vaches soit 34 en moyenne. Contrairement aux élevages intensifs, la race normande est largement majoritaire (62 %). Ils exploitent 89 300 ha, d'où une moyenne identique à celle des élevages «intensifs». Leur système fourrager est axé aux deux tiers sur l'herbe naturelle.

Avec un peu de maïs (deux fois moins que chez les producteurs intensifs) et autres prairies temporaires, la surface fourragère occupe 90 % de leur SAU. Le chargement bovin est nettement plus faible (1,1 UGB bovin par ha de SFP contre 1,5 en intensif) ; seulement un élevage sur quatre est au contrôle laitier.

Quatre boeufs sur dix produits en système exclusif «lait et boeufs»

Le groupe associant à la production laitière une production de boeufs traditionnels issue du troupeau laitier compte 1 790 représentants, soit 17 % des producteurs de lait. Nombreux dans la Manche, ces exploitants assurent 18% du quota laitier régional avec en moyenne 47 vaches, dont 64 % de race normande. La moyenne d'étable (252 000 litres) est plutôt élevée, surtout dans la Manche (270 000 litres). Ces élevages de boeufs produisent annuellement 21 000 êtres, soit 44 % de la production bas-normande.

Ils exploitent 79 ha en moyenne, dont 84% de surfaces fourragères, prairies naturelles en tête puis maïs. Le chargement (1,5 UGB bovin/ha de SFP) est identique à celui des laitiers en production intensive.

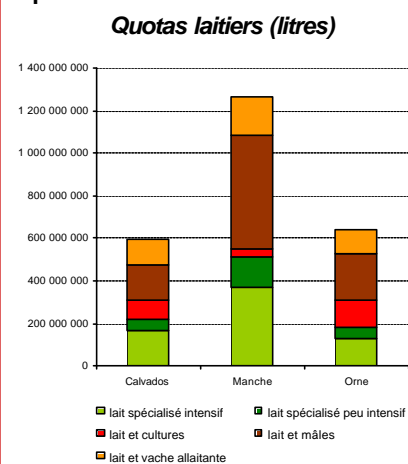
Agés de 45 ans en moyenne, ces producteurs sont souvent organisés en sociétés (39 %).

Le plus gros de la production bovine en système «lait et taurillons»

Formant un groupe de poids dans la production bovine bas-normande, 1 580 producteurs annexent à leur production laitière un atelier de jeunes bovins.

Les deux tiers d'entre eux sont manchois. Ils produisent chaque année 39 000 têtes, soit 35 % de la production régionale de taurillons.

Les éleveurs produisant à la fois du lait et des bovins mâles (boeufs et taurillons) réalisent 36% du quota laitier régional, dont 20% pour les seuls producteurs de la Manche.



Les 14 profils bas-normands en 2005

| type | profil | exploitations | | Valeurs moyennes par exploitation et spécificités du groupe | | | | | |
|--|---|---------------|-----|---|----------------------------------|-----------------------|----------------------------------|---|------------------|
| | | nombre | % | SAU | quota laitier et cheptel | chargement UGB bovins | où ? | spécificités | âge du chef |
| producteurs laitiers (10 390, 38%) | lait spécialisé intensif | 2 730 | 10% | 55 ha | 244 000 litres 42 laitières | 1,5 UGB/ha | plus de la moitié dans la Manche | 63% de prim'holstein 27% du quota laitier régional | 46 ans |
| | lait + boeufs | 1 790 | 7% | 79 ha | 252 000 litres 47 laitières | 1,5 UGB/ha | nombreux dans la Manche | 44% de la prod. régionale de boeufs, 39% de sociétés | 45 ans |
| | lait spécialisé peu intensif | 1 610 | 6% | 55 ha | 149 000 litres 34 laitières | 1,1 UGB/ha | 2/3 dans la Manche | 62% de normandes L'herbe est le fourrage majoritaire | 49 ans |
| | lait + taurillons | 1 580 | 6% | 81 ha | 292 000 litres 47 laitières | 1,7 UGB/ha | 2/3 dans la Manche | 20% de la prod. de gros bovins Plus de la moitié de sociétés | 44 ans |
| | lait + allaitantes + mâles | 1 190 | 4% | 100 ha | 261 000 litres 46 laitières | 1,6 UGB/ha | partout | 54% de sociétés Poids important du maïs fourrage | 44 ans |
| | lait + cultures | 830 | 3% | 129 ha | 314 000 litres 49 laitières | 1,7 UGB/ha | Orne et Calvados | 3/4 de sociétés Main d'œuvre importante | 43 ans |
| | lait + allaitantes | 660 | 2% | 68 ha | 164 000 litres 49 laitières | 1,3 UGB/ha | partout | 2/3 de prairies naturelles | 47 ans |
| producteurs bovins non laitiers (2 890, 11%) | vaches allaitantes seules (naisseurs) | 1 420 | 5% | 61 ha | 36 têtes | 1,1 UGB/ha | partout | Des haras et des éleveurs de moutons dans ce groupe | 50 ans |
| | vaches allaitantes et mâles (naisseurs et engraisseurs) | 710 | 3% | 84 ha | 45 allaitantes | 1,4 UGB/ha | partout | 11% de la production de bovins mâles | 49 ans |
| | viande + cultures | 470 | 2% | 134 ha | 27 allaitantes | 1,4 UGB/ha | Orne et Calvados | 70% de la surface pour les cultures | 47 ans |
| | production de mâles (engraissement seul) | 290 | 1% | 95 ha | 86 taurillons ou 31 boeufs | 1,2 UGB/ha | Orne et Calvados | 10% des taurillons | 43 ans 57 ans |
| cultures de ventes | | 1 120 | 4% | 92 ha | | | la moitié dans le Calvados | 22% du blé, 34% du colza et 40% des protéagineux | 49 ans |
| éleveurs ovins et équins avec peu de cultures | | 980 | 4% | 46 ha | 17% des ovins 40% des équidés | | partout | La moitié en exploitations "non professionnelles" | 53 ans |
| moins de 20 hectares : maraîchers, horticulteurs, volailles, porcs et non professionnels | | 11 600 | 43% | 6 ha | | | partout, 6 sur 10 sont manchois | | 60 ans |

En comptant les productions annexes de génisses de viande et vaches de réforme, ce système participe à hauteur de 20 % à la production régionale de gros bovins. Sous forme sociétaire pour plus de la moitié, ils élèvent 82 200 vaches dont 58% de Prim'Holstein.

Leur part du quota régional est identique à celle du groupe précédent (18 %), ainsi que la taille moyenne du troupeau laitier (47 vaches). Cependant la moyenne par étable est nettement plus élevée, atteignant 292 000 litres.

L'assolement est également proche de celui des «lait-boeufs», mais l'alimentation est davantage basée sur le maïs fourrage (34% de la SFP contre 22%).Le chargement (1,7 UGB bovin/ha de SFP) est parmi les plus élevés des 14 groupes.

Un gros bovin sur six produit dans des élevages mixtes «lait-allaitant-mâles»

Elevage laitier et allaitant accompagné d'un atelier d'engraissement de mâles, taurillons essentiellement : ainsi se définit un groupe de 1 190 exploitations présent dans chaque département. 54 % sont organisés en société.

Parmi les 54 700 vaches laitières (46 en moyenne) on compte 59 % de Prim'Holstein. Sont produits 261 000 litres par étable, 12 % du quota régional.

Un troupeau allaitant de 23 000 têtes (19 en moyenne) complète le cheptel, représentant 15 % du cheptel allaitant bas-normand.

Le poids dans la production régionale est relativement faible en boeufs (12%) mais atteint 23 % en taurillons.

Ce système d'élevage met en valeur une centaine d'hectares en moyenne, dont 48 % de prairies naturelles. Il se distingue par le poids important du maïs fourrage (le quart de la SFP).

Gros quotas pour des systèmes «lait et cultures» fréquemment en sociétés

Rarement présentes dans le Bocage manchois et un peu plus implantées dans l'Orne, 830 exploitations tirent leur revenu à la fois des cultures de ventes et de la production laitière, voire de la viande de taurillon.

Les chefs sont plutôt jeunes (43 ans), trois sur quatre sont en société et leur collectif de travail est important (2,4 UTA en moyenne, 1,9 pour l'ensemble des élevages laitiers).

Ces exploitations de grande dimension économique mettent en valeur 106 800 ha soit une moyenne élevée de 129 ha, dont un peu plus de la moitié en cultures de vente.

La surface fourragère est surtout constituée de prairies naturelles

(51%) et de maïs fourrage (36 %). Leur chargement est élevé (1,7 UGB bovin/ha de SFP). Ils élèvent un cheptel de 40 300 laitières (49 en moyenne dont 78 % de Prim'Holstein) qui réalise 11 % de la production régionale. Atteignant 332 000 litres dans le Calvados et 294 000 dans l'Orne, le quota moyen est très élevé (314 000 litres), supérieur de 70 000 litres à celui des producteurs spécialisés intensifs.

Cette orientation est le plus souvent déclinée sans autres spéculations bovines. Lorsqu'il existe une autre production, il s'agit le plus souvent d'un atelier de taurillons (14 000 têtes au total soit 13% de la production régionale), plus rarement de boeufs.

Petits quotas pour les naisseurs non engraisseurs «lait et allaitant»

Enfin, le moins nombreux des sept systèmes laitiers est le naisseur : 660 élevages associant à un troupeau de laitières (20 900 à majorité de race normande) un troupeau d'allaitantes (11 800).

Ce groupe est présent partout. Le quota moyen par étable est faible (164 000 litres), les formes sociétaires peu présentes. Ces éleveurs exploitent 68 ha en moyenne, aux deux tiers constitués de prairies naturelles.

Méthodologie et définitions

Elaborée conjointement par la Chambre d'Agriculture de l'Orne et l'ex Service Statistique de la DDAF de l'Orne, cette étude a été menée sur les résultats du Recensement Agricole 2000 et de l'enquête «Structure 2003».

La méthode est ici reprise et étendue aux trois départements bas-normands à partir des résultats de l'enquête «Structure 2005».

L'échantillon étudié inclut des exploitations pérennes et d'autres apparues entre 2000 et 2005. Il est constitué de 2 690 enquêtés dont 952 dans le Calvados, 961 dans la Manche et 777 dans l'Orne, représentatifs de l'ensemble des exploitations agricoles de chaque département.

La typologie est fondée sur les combinaisons des trois principales productions agricoles de Basse-Normandie, le lait, la viande bovine et les cultures de vente, évaluées à partir des 11 variables suivantes : SAU, quota laitier, nombre de vaches allaitantes, production annuelle de taurillons, de boeufs, surfaces en prairies naturelles, cultures fourragères, céréales, oléagineux, protéagineux et betteraves industrielles.

Ces combinaisons définissent 14 groupes, de taille variable mais chacun suffisamment représenté au sein de l'échantillon :

- le groupe des micro-structures, exploitations de moins de 20 ha de SAU qui couvrent l'essentiel des non professionnels ;
- 7 groupes de producteurs laitiers ;
- 4 groupes de producteurs de viande bovine sans production laitière ;
- 1 groupe de cultivateurs exclusifs ;
- 1 groupe d'éleveurs ovins et équins, sans élevage bovin et avec peu de cultures.

Voir tableau page suivante pour plus de détails

UTA : unité de travail annuel. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière.

UGB : unité gros bétail. Permet de comparer et d'agrèger des effectifs animaux d'espèces ou catégories différentes. Les équivalences sont basées sur les besoins alimentaires, par définition 1 vache de 600kg = 1UGB ; 1 veau de boucherie = 0,5 UGB ; 1 brebis = 0,15 UGB ; 1 truie = 0,5 UGB...

Dans la présente étude, seuls les effectifs bovins sont comptabilisés (UGBB).

SFP : surface fourragère principale. Elle comprend les surfaces toujours en herbe, les fourrages annuels (maïs, plantes sarclées...) et les prairies artificielles et temporaires.

Chargement : nombre de bovins en UGB par hectare de SFP.

Leur chargement est faible (1,3 UGB bovin/ha de SFP), dans la moyenne de la ferme bas-normande.

Une vache allaitante sur trois élevée chez des naisseurs stricts typiques

Des quatre systèmes non laitiers spécialisés en viande bovine (2 890 producteurs au total), le plus nombreux est l'élevage exclusif de vaches allaitantes : 1 420 producteurs élèvent en moyenne 36 têtes, au total 51 500 vaches allaitantes soit le tiers du cheptel bas-normand. Ces éleveurs des trois départements sont souvent âgés (50 ans en moyenne) et rarement en forme sociétaire. Ils mettent en valeur 61 hectares, dont une très grande part de prairies naturelles (83 %).

Un quart des élevages non laitiers en système herbager « naisseur-engraisseur »

Autre système herbager présent aux trois coins de la Basse-Normandie, celui des 710 élevages « naisseurs-engraisseurs de mâles » (boeufs ou taurillons).

Ils exploitent 84 ha aux deux tiers couverts de prairies naturelles. Le chargement est moyen ; ils élèvent 45 vaches allaitantes (20 % du troupeau), produisent 11% des taurillons et 9 % des boeufs.

Des cultures en parallèle au profil « naisseur-allaitant »

Moins représentés en Basse-Normandie et pratiquement inexistant dans la Manche, 470 élevages concilient cultures de vente et viande bovine sans production de lait, avec quelquefois une production annexe de taurillons, voire de boeufs. Leur surface moyenne est importante (134 ha) avec une grande part dédiée aux cultures de vente (70 %) qui recouvrent 13% des emblavements de la région. Ils élèvent 27 vaches allaitantes en moyenne.

Les engraisseurs spécialisés peu présents dans la région

Le Calvados et l'Orne présentent un dernier type de spécialistes exclusifs

en viande bovine : 290 élevages de bovins mâles sans cheptel de naissance. Achetant des animaux maigres, ils produisent ainsi 10% des taurillons et 7 % des boeufs bas-normands. Leur surface moyenne atteint 95 ha dont une majorité de cultures de vente (59 %).

Céréales et oléoprotéagineux concentrés chez les cultivateurs exclusifs

La région compte également 1 120 agriculteurs spécialisés en cultures de vente sans aucune autre spéculation, pour moitié situés dans le Calvados. Une exploitation sur trois est en société, principalement en EARL. Ils mettent en valeur 103 000 ha, 92 ha en moyenne dont 88 % de cultures de vente. N'exploitant que 8 % de la SAU régionale, ils concentrent 22 % des surfaces en blé, 34 % du colza et 40 % des protéagineux.

Une place à part pour l'élevage de chevaux et d'ovins

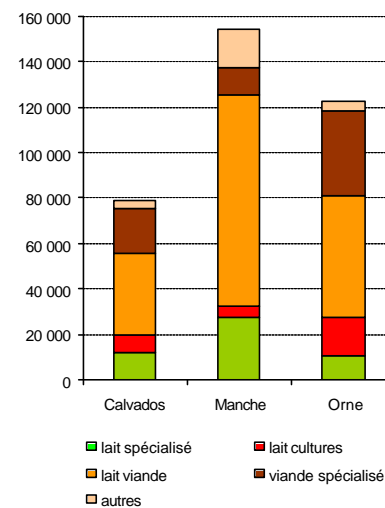
Dernier groupe étudié, l'élevage d'équidés et de moutons avec parfois quelques bovins : 980 exploitations présentes dans les trois départements, dont la moitié sont des « non-professionnels ». Sur des structures à 40 % en sociétés (SCEA, EARL en tête) dont la surface moyenne n'est que de 46 ha, ils rassemblent 40 % des équidés et 17 % des ovins de Basse-Normandie.

Une succession plus difficile pour les laitiers exclusifs

Les perspectives de succession diffèrent fortement d'un système à l'autre : en exploitation exclusivement laitière, les chefs ou coexploitants âgés de 50 ans ou plus n'ont pas de réelle perspective, qu'ils soient en production intensive ou non. 14 % d'entre eux déclarent ne pas avoir de successeur connu. Les systèmes basés sur les cultures de ventes sont nettement plus courtisés : un successeur est connu pour 35 % des profils « cultures seules », et 43 % des « lait et cultures » et « viande et cultures ». Les groupes « lait et mâles », « lait-allaitant » et « spécialisé viande » connaissent une situation intermédiaire (26 %). ■

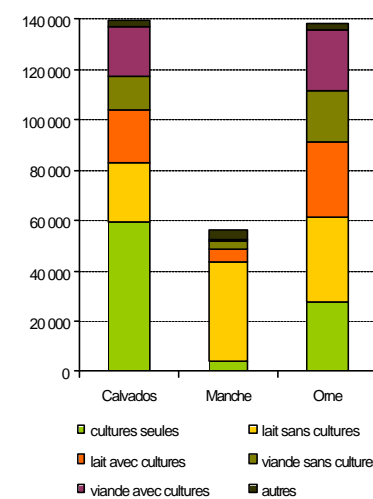
Les profils « lait + viande » assurent 51 % de la production régionale de gros bovins (vaches, génisses et mâles) dont une grande part dans la Manche. Leur poids est plus important dans la production des mâles (59 % des taurillons, 62 % des boeufs) que des femelles (36% des génisses, 46% des vaches de réforme).

Production annuelle de gros bovins (têtes)



Dans la Manche, paradoxalement les exploitations non spécialisées en cultures de vente rassemblent la majorité de ces cultures.

Surface en cultures (ha)



Agreste Basse-Normandie

Données Normandie

Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2005

Quatorze profils de production pour l'agriculture bas-normande

L'agriculture de la région peut se décliner en quatorze systèmes de production, essentiellement constitués autour du lait et de la viande bovine. Les deux piliers de l'économie agricole locale concernent près de sept exploitations sur huit, parmi celles d'au moins vingt hectares. Présentant différents degrés de spécialisation et types d'atelier, les élevages laitiers constituent sept systèmes ; les élevages non laitiers dédiés à la viande bovine en constituent quatre. Si le profil herbager domine largement chez les producteurs exclusifs de viande bovine, la production laitière est le plus souvent associée à d'autres spéculations.

En fin d'année 2005, la Basse-Normandie compte 27 000 exploitations agricoles. Parmi elles, 15 100 sont dites « professionnelles » : leur activité agricole est supérieure à 0,75 UTA et leur dimension économique dépasse douze hectares équivalent-blé.

Ces professionnels se répartissent en sept familles de producteurs laitiers, plus ou moins spécialisés, quatre familles de producteurs de bovins non laitiers et un groupe spécifique aux cultures de vente.

Pour compléter le jeu des deux fois sept familles de l'agriculture bas-normande, un groupe rassemble l'élevage ovin et équin, professionnel ou non, et enfin les « moins de 20 hectares » sont essentiellement des non professionnels (méthodologie et définitions en page 2).

Des microstructures pour quatre exploitations bas-normandes sur dix

Les 11 600 unités de moins de 20 ha représentent 43 % des exploitations bas-normandes.

Six sur dix sont manchoises, elles sont fréquemment tenues par des retraités ou des pluri-actifs à faible activité agricole

(en moyenne 0,5 UTA par exploitation). L'âge moyen du chef d'exploitation est de 60 ans. Elles mettent en valeur 66 800 ha soit 5,5 % de la SAU des exploitations.

Sans grande variation entre départements, la surface moyenne s'établit ainsi à 6 ha, dont 5 ha de prairies naturelles où s'ébattent l'équivalent de 46 500 UGB bovins pour un chargement très extensif : 0,8 UGB bovin par hectare de SFP (voir définitions).

Avec un cheptel estimé à 70 000 têtes, ces petites unités contribuent à 6 % de la production régionale totale de gros bovins, 15% des vaches allaitantes, 10% des vaches allaitantes primées dans le cadre de la PMTVA et 4 % des bovins mâles primés (PSBM).

Elles rassemblent également 30 % des équins et 35 % des ovins. Le groupe comprend également un millier d'unités professionnelles, dont des maraîchers, horticulteurs et autres « hors sol », volailles ou porcs.

L'essentiel du lait produit dans des élevages intensifs à dominante Prim'Holstein

Pour plus de la moitié situées dans la Manche, les étables laitières qualifiées d'intensives constituent le groupe le

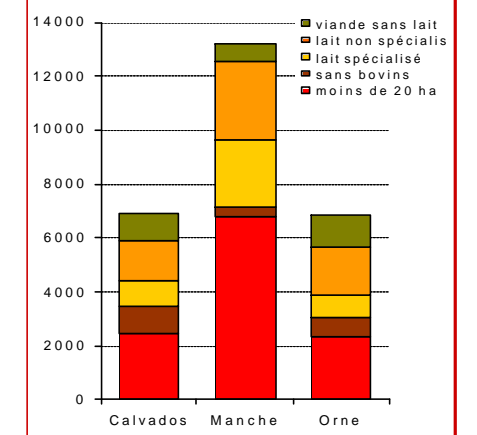
plus nombreux après celui des « moins de 20 ha ».

Elles ont pour seules autres activités agricoles la vente de veaux de huit jours et de vaches de réforme, produisant à la marge quelques bovins de viande.

Un peu plus d'un producteur laitier sur quatre est ainsi organisé : trois sur dix dans la Manche et le Calvados, mais un sur cinq dans l'Orne où les élevages

La Manche se distingue par une forte proportion d'unités de moins de 20 hectares, une part importante d'étables laitières spécialisées et peu d'élevages en système « tout viande ».

Nombre d'exploitations



Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2006

Agreste Basse-Normandie

N° 04 - décembre 2006 - 2,50 €

Directeur de la publication : Frédéric POISSON

Rédaction : Michel COURET

Composition, impression : SRISE

Dépôt Légal : à parution

ISSN : en cours

www.agreste.agriculture.gouv.fr

draf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr

Courriel : srise.drdaf14-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE

DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Directeur : Yves RIOU

SERVICE REGIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET ECONOMIQUE

6, boulevard du Général Vanier - BP 95181

14070 CAEN CEDEX 5

Tél. : 02.31.24.97.43 - Fax : 02.31.24.97.00



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Données - N°04 - décembre 2006